

FAULQUEMONT Médecine

Un mini hôpital s'installe place du Marché

Techniquement, on parle de « groupe médical de soins immédiats ». Il sera ouvert à partir du 17 février, de 9 h à 20 h, six jours sur sept. Ce nouvel établissement à Faulquemont permettra aux patients d'éviter les kilomètres jusqu'aux hôpitaux de Saint-Avold ou Metz.

Sur la façade du centre de prélèvements biologiques, situé place du Marché à Faulquemont, s'affiche dorénavant la mention « Groupe médical de soins immédiats » (GMSI). Une initiative émanant d'un groupe de quatre médecins associés, officiant à la base sur Saint-Avold : Belkhir Chahbi, Hachemi Benadda, Abdelmadjid Ouldji et Samir Haouchine.

L'objectif est double : apporter une offre de soins dans un territoire (celui du District urbain de Faulquemont voire au-delà) qui en manque et désengorger les urgences des hôpitaux de Metz ou Saint-Avold, vers lesquels affluent les patients désemparés.



Une salle sera notamment dédiée aux sutures. Photo RL

Dans quel cas se rendre sur place ?

Les patients peuvent être adressés au centre de soins immédiats « par leurs médecins traitants, pour des soins qu'eux-mêmes ne peuvent pas traiter. Des plaies,

par exemple », explique Samir Haouchine. En effet, sur place, on trouve une salle dédiée aux sutures et des appareils de radiologie ou échographie. Pour une IRM ou un scanner, il faudra tout de même se diriger vers l'hôpital.

Deuxième cas de figure : le patient n'a pas de médecin traitant ou ce dernier ne peut pas le recevoir en consultation rapidement. On entre dans le domaine des « soins non programmés » :

il ne s'agit pas d'une urgence vitale nécessitant de se rendre à l'hôpital le plus proche (ce qui est déterminé au besoin par les référents du centre 15), mais le patient qui souffre ne peut pas vraiment attendre non plus.

Le personnel sur place

Le centre de prélèvement est ouvert de 7 h à 10 h, tandis que le GMSI sera ouvert, à partir du 17, de 9 h à 20 h, du lundi au samedi inclus (sauf jours fériés). On y trouvera constamment un médecin urgentiste – selon un roulement prédefini –, ainsi qu'une secrétaire et une infirmière. « Il n'y aura pas de dépassement d'honoraires, nous sommes sous convention de secteur un », précise Samir Haouchine.

Par la suite, des consultations seront assurées par des spécialistes (gérontologie, urologie, etc.) de façon ponctuelle, sur rendez-vous. Un calendrier devrait être mis en place au courant du mois de mars.

Marie KOENIG